

LA GARANTIE du FGIF

Fonds de Garantie pour la création, la reprise ou le développement d'entreprises à l'Initiative des Femmes)

Nature

Garantie bancaire

Objet du crédit garanti

- Financement d'investissements et/ou de fonds de roulement (hors crédit bail).
- Il ne constitue jamais la totalité du financement.

Caractéristiques

Quotité de la garantie : 70% du prêt pour les entreprises créées ou reprises depuis moins de 5 ans.

Montant de la garantie : 27 000 € maximum.

Conditions :

- Cumul des garanties limité à 70 % de l'emprunt.
- Cautions ou garanties personnelles exclues.
- Possibilité de mobiliser des sûretés réelles limitées aux biens financés par les prêts accordés et prises pour compte commun.

Durée maximale de la garantie : durée du prêt.

Coût pour l'entreprise : 2,5% du montant garanti, payable en une seule fois à la mise en place de la garantie.

Ex. : pour un prêt de 10 000 € garanti à 70%, le coût de la garantie est de 175 €.

Montant des prêts : 5 000 € minimum (pas de maximum).

Durée des prêts : Prêts moyen terme de 2 à 7 ans.

Mise en Jeu

Information de FAG dès la première échéance impayée ou dès le premier incident de paiement sous 30 jours.

Dès l'ouverture des procédures contentieuses, la banque reçoit, à sa demande, une somme représentant 25 % du montant de la perte prévisionnelle en capital.

A l'issue des procédures et sur production de justificatifs d'insolvabilité, France Active Garantie verse le solde, déduction faite du produit de la réalisation des éventuelles garanties prises pour compte commun.

Cibles

- Toutes les femmes qui veulent créer, développer ou reprendre une entreprise ; quels que soient le statut de la créatrice (salariées, sans emploi...), la forme juridique de l'entreprise, son secteur d'activité...
- **La responsabilité de l'entreprise doit être assumée en titre et en fait par une femme (majorité dans la gérance et le nombre de parts détenues dans le capital).**

Objectif

Développer la création d'entreprise à l'initiative des femmes.

Société Financière agréée par le Comité des Etablissements de Crédit



Président
Directeur Général
Création
Statut
Capital

Christian Sautter
Jacques Pierre
1995
Société Anonyme
2 325 000 €

Retrouvez les fiches produits des autres garanties gérées par FAG sur www.franceactive.org